

## RÉFORME DU LYCEE

### SYNTHESE DES CONSULTATIONS ACADÉMIQUES

#### I. L'AIDE INDIVIDUALISÉE & L'ACCOMPAGNEMENT

La mise en place d'un accompagnement scolaire soutenu, exprimée dans des termes différents (aide individualisée, soutien, tutorat, référents), apparaît dans la quasi-totalité des contributions.

#### ***Pour une aide individualisée en petits groupes intégrée dans l'emploi du temps de tous les élèves***

80% des académies (23 sur les 29 ayant répondu) y font référence. Ressort très majoritairement la demande d'une intégration de plages d'aide dans l'emploi du temps de tous les élèves, répartis en petits groupes, surtout en classe de seconde mais aussi parfois dans le cycle terminal. A noter que dans l'académie d'Aix-Marseille, l'ensemble des partenaires (élèves, professeurs, parents) se rejoint sur ce point.

#### ***Modes d'organisation possibles proposés dans l'académie de Montpellier :***

- un accompagnement d'aide aux devoirs et à l'apprentissage, obligatoire en seconde et assuré par les enseignants dans la définition de leur service ;
- un accompagnement contractualisé entre l'élève et ses enseignants en 1<sup>ère</sup> et terminale. Plus souple, cet accompagnement pourrait prendre l'allure d'une permanence assurée par les professeurs de la classe à des jours et heures identifiés.

#### ***Développer l'apprentissage des méthodologies***

80% des académies (23 sur 29) abordent très explicitement cette question, tant du point de vue de l'adaptation des élèves aux exigences du lycée à l'entrée en seconde, qu'à celles de l'enseignement supérieur

Dans l'académie de Créteil, on insiste sur une meilleure préparation au passage de la troisième à la seconde : semaine d'accompagnement éducatif fin août pour les élèves de troisième. Renforcer les liaisons entre enseignants du collège et ceux du lycée, par exemple par l'organisation de mini stages de deux jours co-animés par des enseignants de troisième et de seconde.

A Strasbourg, on préconise d'identifier dans l'emploi du temps hebdomadaire des créneaux de méthodologie et de mettre en place des exercices / tests en début de lycée pour que chacun connaisse sa façon d'apprendre et de mémoriser.

### ***Un plaidoyer en faveur des tutorats***

Trois quart des académies (21 sur 29) insistent sur l'importance du tutorat, qui peut prendre des formes très variées, selon qu'il est exercé par des lycéens d'une classe supérieure, des étudiants ou des professeurs, enseignant ou non dans la classe de l'élève.

Dans l'académie de Lille, les lycéens estiment que la solidarité et le partage des connaissances entre eux est un moyen efficace de faire progresser les élèves les plus en difficulté et demandent que soit mis en place un système de tutorat entre pairs.

### ***Des stages de révision assurés par l'institution***

En est fait mention dans un quart des académies (7 sur 29). Ces stages visent à faire prendre en charge systématiquement par l'institution scolaire l'aide aux élèves notamment les plus en difficulté, de manière à éviter le recours à des organismes privés. Cela peut prendre la forme de stages, d'accompagnements tout au long de l'année ou de séances durant les vacances scolaires.

L'académie de Créteil, propose des cours d'entraînement au baccalauréat. Quelques semaines avant les épreuves (éventuellement pendant les congés de printemps), les élèves réunis en petits groupes bénéficieront d'une préparation d'une durée de cinq jours à raison de trois heures par jour. Cette préparation sera prise en charge par des enseignants volontaires ou des étudiants qui se destinent à l'enseignement. Elle prendra en compte la stimulation psychologique nécessaire à l'obtention du diplôme. L'efficacité d'un tel dispositif, déjà expérimenté dans certaines classes est indéniable). Cette proposition émane à la fois des élèves et des autres partenaires de la communauté éducative.

Par ailleurs, la moitié des académies formulent explicitement une demande de revalorisation et d'élargissement des bourses actuelles pour réduire encore plus le poids des déterminismes sociaux.

## **II. L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE PROFESSIONNEL**

De manière générale, les élèves font part d'une insatisfaction manifeste en matière d'orientation : insuffisance de l'information (filières de lycée et leurs débouchés dans le supérieur et les métiers), forte demande d'aide adressée aux enseignants et aux conseillers d'orientation psychologues (COPSY). On retrouve assez fréquemment le sentiment d'une orientation imposée sans tenir compte des goûts.

La généralisation au collège comme au lycée du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) à compter de la rentrée 2009 (cf. circulaire n° 2008-092 du 11/7/2008) doit permettre une amélioration des informations dispensées aux élèves, leur mise en cohérence tout au long de la scolarité grâce notamment à la création d'un livret de suivi des élèves pour ce qui concerne leur projet personnel d'orientation.

### ***Développer les stages de formation (en entreprise et dans l'enseignement supérieur)***

Cette proposition fait l'objet d'une demande quasi unanime des lycéens (28 académies sur 29). Ces stages peuvent prendre plusieurs formes :

- **stages en entreprise facultatifs** durant les vacances scolaires, en particulier pour les élèves de **seconde**. Ceci implique d'inscrire cette possibilité dans la formation de l'élève, de manière à permettre aux chefs d'établissement de signer des conventions avec les entreprises d'accueil. Se pose également le problème du vivier d'entreprises d'accueil (cf. difficultés d'accueil des élèves de DP3 et DP6 (stages de découverte professionnelle de 3h et 6h) en collège).
- demande de **stages obligatoires** en entreprise pour les élèves des **séries technologiques**. Le Code de l'Éducation (art. L. 335-2) prévoit actuellement des stages obligatoires pour les élèves de ces formations mais cette mesure n'est pas appliquée, sauf en ce qui concerne la série « hôtellerie ».
- stages de **découverte dans l'enseignement supérieur**

Les lycéens de l'académie d'Amiens le suggèrent, afin d'être en mesure de rencontrer des étudiants et des professionnels. De surcroît, ils souhaitent que leur soit ouverte la possibilité d'assister à des cours en amphithéâtre, afin de mesurer le changement qui les attend.

### ***Une plage horaire spécifique dédiée à l'orientation, qui aide à construire son projet***

Le souhait d'un horaire spécifique dédié à l'orientation, intégré éventuellement dans un dispositif plus général d'accompagnement individualisé, apparaît comme une demande forte ; on le retrouve dans 60% des contributions académiques (16 sur 29). Toutefois, l'amplitude de cet horaire fait l'objet de propositions diverses. Ainsi, est proposée dans l'académie de Limoges la mise en place d'un module d'une heure toutes les quatre semaines, contre une heure par semaine, quinzaine ou mois dans celle d'Amiens. Par ailleurs, les lycéens demandent que l'on utilise les heures de vie de classe à plein régime à cet effet.

### ***Accroître le rôle des Copsy et des professeurs principaux***

Deux tiers des académies (19 sur 29) rendent compte de très forts besoins dans ce domaine. Une présence plus importante des Copsy dans les lycées est notamment demandée : tout au long de la semaine pour l'académie d'Amiens. A Aix-Marseille, la solution préconisée diffère dans les modalités, pas dans le rythme : une personne-ressource bien au fait des problèmes d'orientation, se trouverait dans chaque centre de documentation et d'information, afin de guider les élèves dans leur recherche d'informations.

### ***Un nécessaire renforcement de la liaison entre les enseignements secondaire et supérieur***

Cette demande formalisée dans environ 85% des contributions académiques (25 sur 29) répond à un besoin partagé par l'ensemble des élèves et de la communauté éducative (y compris enseignants, parents). Elle prend essentiellement la forme d'une demande d'intervention au lycée d'enseignants du supérieur et / ou d'étudiants.

A Lyon, on envisage la création d' « ambassadeurs de filières », étudiants de l'enseignement supérieur qui viendraient apporter leur témoignage devant les élèves volontaires.

***En revanche, sont peu abordés certains thèmes :***

- **la semaine de bilan et d'orientation**, qui figure parmi les quatre thèmes principaux retenus pour les expérimentations en lycée apparaît ici comme très minoritaire, puisque mentionnée dans deux académies seulement (Limoges et Orléans-Tours).
- de même, peu d'occurrences sur la **procédure de redoublement en fin de seconde** : un plus grand pouvoir de décision laissé à l'élève figure dans les contributions des académies de Paris et Rouen.
- quelques demandes de mise en place **d'un dossier individualisé de suivi d'orientation (ou livret de compétences)**. La demande est notamment formulée dans les académies de Versailles et d'Amiens. Pour chaque élève, le suivi prendrait la forme d'un livret de compétences, alimenté par les résultats scolaires habituels et des expériences des élèves dans le cadre du lycée ou à l'extérieur. A noter que ce livret de suivi est prévu dans le cadre de la généralisation du PDMF évoquée plus haut et prévue pour la rentrée 2009.

### III. LES RYTHMES SCOLAIRES

La revendication de meilleurs rythmes scolaires n'implique **en aucun cas** pour les lycéens qui l'expriment **une réduction de l'horaire annuel global actuel de l'année**, mais bien plutôt...

***Une meilleure répartition de l'horaire sur l'année,***

L'objectif, partagé par les lycéens de toutes les académies (28 sur 29), est de mieux respecter les rythmes biologiques des jeunes et d'équilibrer la charge de travail sur l'année. Cette meilleure répartition peut s'accompagner d'une proposition de réduction des vacances scolaires, notamment de celles d'été (académies d'Aix-Marseille, Limoges, Amiens, Besançon, Lille, Grenoble, Orléans-Tours, Bordeaux, Lyon et Reims).

***... et / ou une meilleure répartition des différentes activités d'enseignement dans la journée,***

Là encore, ce souhait se retrouve dans quasiment toutes les contributions académiques. Le plus fréquemment, il s'accompagne de la proposition de concentrer sur la matinée les matières essentielles, l'après-midi restant réservé aux activités de soutien ou culturelles. Le nombre maximum de cours chaque jour ne devrait pas excéder six heures (dix académies).

### IV. L'EVALUATION ET LE BACCALAUREAT

**L'attachement au caractère national du baccalauréat** est confirmé, ce point étant abordé dans plus de 80% des académies (24 sur 29). Cependant des améliorations notables sont souhaitées.

### ***Une modernisation nécessaire***

La nécessité se fait sentir de moderniser l'évaluation des disciplines tant au niveau de l'enseignement qu'à celui du baccalauréat. Celle-ci passe par une meilleure prise en compte des compétences, et par un renforcement de la place de l'oral dans les langues vivantes :

- **Au-delà des connaissances, une meilleure prise en compte des compétences**

Un assez large consensus se fait jour sur ce point chez les lycéens. D'ores et déjà, existe au baccalauréat une évaluation des capacités expérimentales en sciences physiques et SVT qui répond à cet objectif. D'autre part, l'épreuve anticipée de TPE évalue actuellement des compétences. Enfin, l'épreuve d'EPS est validée en CCF pour les candidats scolarisés.

- **Renforcer l'évaluation de l'oral en langues vivantes**

Un tiers des académies y font explicitement référence. Cette demande s'inscrit dans la logique d'une plus grande place accordée à l'expression orale dans l'enseignement. La LV1 fait actuellement l'objet d'une épreuve écrite dans l'ensemble des séries du baccalauréat général et dans la moitié des séries du bac technologique, ce qui induit des effets sur les pratiques d'évaluation des compétences tout au long du cycle terminal. Ce dernier point est souligné par le recteur de Rennes.

Actuellement, les épreuves de LV1 et de LV2 en séries STG et ST2S combinent une épreuve écrite terminale et une épreuve orale en CCF. D'autre part, l'épreuve de LV2 est évaluée à l'oral en série ES.

### ***Assouplir les modalités de passation des épreuves du baccalauréat***

Des propositions assez nombreuses sont formulées, afin d'alléger le poids des épreuves en fin de cycle terminal :

- Dans un peu moins de la moitié des académies (12 sur 29), des lycéens souhaitent voir **augmenter la part du contrôle continu en cours de formation (CCF)** au baccalauréat. Les différences d'appréciation portent sur la part plus ou moins grande à lui accorder.

L'académie de Nice propose de diminuer le nombre d'épreuves terminales qui correspondraient aux disciplines marquant la spécialité du baccalauréat. La validation des compétences dans les autres disciplines devraient être obtenues sous forme de « crédits » pendant les 3 années du lycée.

Cependant, le danger d'une proportion trop importante de CCF est mentionné à Bordeaux ou à Reims ; dans cette dernière académie, il est proposé que le CCF ne représente pas plus de 20% de l'évaluation totale.

- **Dans un tiers** des académies (9 sur 29), les lycéens demandent un rééquilibrage des épreuves entre la 1<sup>ère</sup> et la terminale. Une académie (Poitiers) propose quant à elle un aménagement de la préparation du baccalauréat en 3 ans après la seconde, ce qui augmenterait d'une année le cycle terminal

A Orléans-Tours, un schéma est même proposé : en classe de première seraient validées les disciplines de « culture commune » et en classe terminale, celles de spécialité ou d'approfondissement

## V. LES PROGRAMMES

### *Pour des programmes allégés et plus centrés sur l'acquisition de compétences*

Un peu plus d'un tiers des académies (12 sur 29) y font explicitement allusion, autour de quatre idées-force :

- les demandes d'allègement ne portent pas sur toutes les disciplines : les matières scientifiques sont plus prioritairement visées, notamment en seconde ;
- sont préconisées des exigences communes dans chaque matière pour tous les élèves, mais selon des rythmes différents d'approfondissement ;
- le développement des groupes de compétences : ce type d'enseignement, déjà mis en place partiellement pour l'apprentissage des langues vivantes, devrait permettre de décloisonner le groupe classe et favoriser l'interdisciplinarité.

Dans l'académie de Versailles, l'enseignement par groupes de compétence est préconisé par les lycéens pour favoriser des parcours de réussite pour tous les élèves. En « partageant la notion de compétences », on rend possible une approche individualisée des parcours et on favorise un travail concerté des équipes pédagogiques. Cette organisation passe par la construction de groupes à partir d'évaluations préalables, elle suppose la mobilité entre les groupes tout au long de l'année et implique une évaluation régulière des compétences et intégration de cette évaluation au processus d'apprentissage.

- une meilleure liaison entre les contenus de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur

Le vœu est notamment émis dans l'académie de Poitiers de voir des programmes davantage centrés sur les compétences attendues dans le supérieur, ce qui implique un affichage plus explicite des prérequis pour les poursuites d'études.

### *Langues : renforcer la pratique de l'oral et les échanges avec l'étranger*

Ces deux thèmes sont évoqués par la quasi totalité des académies (26 sur 29). D'une part, l'inégalité de l'accès aux séjours linguistiques est perçue comme une profonde injustice contribuant à la pérennisation des déterminismes sociaux.

Dans la contribution de l'académie de Lyon, il est proposé que soit garanti à chaque élève de pouvoir participer à un voyage scolaire à l'étranger durant sa scolarité au lycée.

D'autre part l'importance de la place accrue consacrée aux activités orales avec des groupes restreint s'accompagne d'un souci de mieux les valoriser au baccalauréat.

### ***Maintenir et renforcer les TPE dans la perspective de poursuite d'études***

Les TPE sont perçus par les enseignants et les élèves comme un des moyens permettant l'acquisition de l'autonomie et de méthodes qui seront exigées par la suite dans l'enseignement supérieur. Leur importance est donc largement reconnue dans 40% des académies (12 sur 29).

Dans quelques cas peu nombreux, leur rétablissement en terminale ou leur installation en classe de seconde est demandé (deux académies).

### ***Introduire la philosophie en première***

Un tiers des académies (10 sur 29) propose cette introduction, en classe de première, parfois – mais pas systématiquement – dans l'objectif de revaloriser la série littéraire. Cette mesure est préconisée dans un très petit nombre d'académies (deux cas) dès la seconde. Une solution intermédiaire pourrait consister en l'étude de thèmes à visées philosophiques dans le cadre du programme de français (une académie).

## **VI. L'ORGANISATION DES CLASSES ET DES SERIES**

### ***VI.1. TROIS THEMES REMPORTENT UNE ADHESION MAJORITAIRE :***

#### **Une classe de seconde favorisant une meilleure détermination grâce à une souplesse accrue des parcours**

Ce souhait est avancé explicitement dans un peu plus de la moitié des académies (16 sur 29), et apparaît peu ou prou en filigrane dans une très grande majorité des contributions. Le fonctionnement actuel de la classe de seconde ne lui permet pas de jouer correctement son rôle de détermination ; le choix en début d'année scolaire des options marque très fortement le destin scolaire des élèves. Cet objectif pourrait être atteint par une liberté de choix garantie tout au long de l'année, ainsi que par un renforcement des enseignements communs. L'introduction d'enseignements de découverte, avec possibilité d'en changer en cours d'année fait l'objet d'un consensus. Le vecteur de mise en œuvre le plus communément cité est celui du tronc commun (de culture générale), combiné à un large choix d'options à caractère réversible (selon un calendrier trimestriel par exemple).

Elèves et parents de l'académie de Paris proposent un schéma en tronc commun d'enseignements et en modules, qui permettrait de changer plus facilement de parcours. Les modules y seraient capitalisables et évalués en fin de période selon les modalités d'organisation souhaitées de l'année.

L'ajout de disciplines au tronc commun actuel est parfois proposé : sciences économiques notamment, et philosophie plus rarement (3 académies). Dans quelques cas, la classe de seconde est conçue comme un lieu de consolidation et de prolongation des acquis du socle.

### ***Réaménager les enseignements pour remédier à la hiérarchisation actuelle des séries***

60% des académies (17 sur 29) proposent des aménagements internes touchant aux enseignements, mais dans le cadre du système existant. Le choix actuel des options est ressenti comme complexe,



défavorisant les enfants des familles mal informées, nuisant à l'épanouissement des goûts et des compétences des lycéens, et par voie de conséquence instaurant une sélection ressentie comme discriminatoire.

Afin de mettre fin à la hiérarchisation excessive et à l'«impérialisme» de la série S, une spécialisation scientifique plus forte des enseignements qui y sont dispensés est préconisée. De la sorte, elle perdrait sa fonction actuelle de « pompe aspirante » des bons élèves, ce que permet son caractère encore trop généraliste.

Par ailleurs, la rénovation de la série littéraire n'est considérée comme une priorité que dans trois académies. S'agissant des filières technologiques encore trop alimentées par des orientations par défaut, le souhait de rénovation largement admis, donne pourtant lieu à aucune proposition concrète.

Sur ces points, les contributions de l'académie d'Aix-Marseille font état de notables divergences d'appréciation entre les lycéens, partisans d'un aménagement de l'existant et les parents d'élèves favorables à un changement plus en profondeur (voir thème suivant).

### ***Instaurer davantage de passerelles entre les différentes voies de formation***

Les contributions académiques sont quasi unanimes (27 sur 29) sur la nécessité de développer ces passerelles, afin de faciliter les réorientations et d'assurer une plus grande fluidité des parcours. Toutefois aucune solution concrète de mise en œuvre n'est avancée.

## ***VI.2. EN REVANCHE UN REAMENAGEMENT PLUS RADICAL DU SYSTEME ACTUEL N'EST SOUHAITE QUE PAR UN NOMBRE RESTREINT D'ACADEMIES***

On en trouve dans environ un quart des académies (8 sur 29). Cette volonté de refonte globale donne lieu à des propositions variées, avec toutefois pour constantes une liberté de choix prolongée et une culture générale renforcée.

Ainsi, des parents d'élèves d'Aix-Marseille se sont prononcés en faveur de la suppression des séries actuelles sur les trois années de lycée, au profit d'un tronc commun de matières principales, combiné d'une part avec un approfondissement des disciplines du tronc commun, d'autre part avec des matières complémentaires, selon une organisation semestrielle.

Il est parfois proposé de repousser la spécialisation à la classe terminale, avec un cycle biennal seconde-première préparant aux choix d'une spécialisation ultérieure.

*A Orléans-Tours, le regroupement des classes de 2<sup>nde</sup> et de première prendrait la forme d'un cycle de construction du projet individualisé (CCPI). Les élèves expérimenteraient durant ce cycle différentes options en vue d'un véritable choix qui n'interviendrait qu'en classe de terminale. La classe terminale serait réservée aux enseignements optionnels, propédeutiques aux études supérieures.*



## VII. LA VIE LYCEENNE

### ***Valoriser l'engagement lycéen***

Cette revendication est formulée dans la quasi-totalité des académies (26 sur 29). Quelle que soit la forme qu'il prenne (participation à la vie du lycée, à la vie associative), il devrait être concrétisé par des annotations dans le livret scolaire de l'élève

### ***Mieux former les délégués de classe et les élus CVL***

Cette demande fait elle aussi l'objet d'un large consensus (28 académies sur 29). Elle vise à répondre à l'objectif de renforcer le pouvoir de proposition et de décision des délégués de classe et du CVL.

### ***Moderniser les relations entre élèves et professeurs***

Cette demande est formulée dans pratiquement toutes les académies ; elle va dans le sens de moins de formalisme dans les relations enseignants /enseignés qui implique qu'on aille bien au-delà d'une simple transmission de connaissances « magistrales ».

Contribution de l'académie de Paris : « la disponibilité et la proximité des enseignants notamment, sont plébiscitées lorsqu'elles existent dans les établissements. Plus d'écoute, plus de suivi individualisé permettent aux élèves de se structurer avec plus d'assurance, tout en appréhendant progressivement l'autonomie. Les professeurs ne doivent pas être présents au lycée juste pour enseigner aux élèves, mais également pour les aider (...) à construire leur vie positivement (pas uniquement en mettant la pression sur les points négatifs et les difficultés, mais en prenant également le temps d'expliquer, d'écouter, d'accompagner dans la durée.

### ***Faire du lycée un vrai lieu de vie***

3/4 des contributions académiques (22 sur 29) mentionnent formellement ce point, mais il semble revêtir une importance particulière pour les lycéens (cf blog « lycéepourtous.fr » de Richard Descoings). Les lycéens souhaitent par ailleurs être formés à l'esprit critique et à la vie civique par l'apprentissage des règles de la citoyenneté ; certains demandent un renforcement de l'enseignement de l'ECJS.